

Les PEP57 à vos côtés

depuis 70 ans



L'association mosellane accompagne ou prend en charge annuellement environ 25 000 usagers.

L'association des Pupilles de l'Enseignement Public de la Moselle a été créée juste après la seconde guerre mondiale, en 1946.

Au plan national, la création des PEP date de la première guerre mondiale (1917) : il s'agissait alors de faire prendre en compte par les pouvoirs publics la question des orphelins de guerre, pris en charge à cette époque uniquement par les associations caritatives ou religieuses. On retrouve ainsi le terme « pupilles » également dans la loi sur les « pupilles de la nation », qui a par la suite répondu à cette nécessité.

L'association des PEP57, comme les autres associations départementales de France (les PEP existent dans chaque département) est reconnue « complémentaire de l'école ».

Philosophiquement, les PEP visent, par leurs actions et activités, à permettre à chaque enfant d'accéder à l'ensemble de ses droits : droit à l'éducation, à l'alimentation, aux soins, aux loisirs...

Les deux valeurs fondamentales des PEP sont la **Laïcité** et la **Solidarité** et les actions menées visent à contribuer à la réduction des inégalités sociales.

L'association départementale de Moselle fait partie des plus importantes associations PEP de France, avec ses 500 salariés permanents (285 Equivalents Temps Plein et 1000 contrats de travail annuels) et un chiffre d'affaire d'environ 15,5 millions d'euros.

En Moselle, les PEP interviennent dans 2 grands domaines auprès des moins de 25 ans :

- **Le Domaine Social et Médico Social (DSMS), avec ses établissements et services spécialisés : CMPP, IES, BAPÉ et SESSAD**

- **Le Domaine de l'Education et des Loisirs (DEL) : accueils périscolaires et de loisirs, parentalité, petite enfance, accompagnement à la scolarité, assistance pédagogique à domicile, vacances, classes de découvertes, formations...**

Par ailleurs, l'association, en lien avec ses **7 sections locales** réparties sur le département, répond par des aides sociales aux difficultés que peuvent rencontrer les élèves.

Les PEP57 disposent également d'un département Formation (organisme agréé) qui intervient à destination des professionnels de l'enfance et l'adolescence.

Les PEP57 sont considérés comme un acteur éducatif important, contribuant à la solidarité et à l'accès à la citoyenneté, en complément de la mission de l'école et du rôle des familles.

/ SOLIDARITÉ / ÉGALITÉ / CITOYENNETÉ / LAÏCITÉ

LES PEP57

8 rue Thomas Edison 57075 METZ Cedex 03

Tél. : 03 87 66 64 19 - association@pep57.org - www.pep57.org

